**NOTICE DE SELECTION**

**Recrutements** **d’un(e) consultant(e) international(e)** **chargé(e) de l’élaboration des manuels et guide de formation dans le cadre du projet d’appui à la lutte contre la corruption en République démocratique du Congo**

**Référence du dossier : 036/IC-INT/LCC/2021**

Date : 21/10/2021

**Pays :** République Démocratique du Congo, Ville : Kinshasa

**Description de la mission :** d’un(e) consultant(e) international(e) Appui à l’évaluation régulière du système national d’intégrité par les organisations de la société civile

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultance, International

**Intitulé du projet : projet d’appui à la lutte contre la corruption.**

**Durée de la mission : 90 jours ouvrables calendaires**

**Prière envoyer vos propositions (proposition technique et Lettre d´Offre avec une proposition financière) dûment signées à l’adresse e-mail ic.soumission.cd@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier. Veuillez noter qu´il est obligatoire d´indiquer cette référence dans l´objet du message. Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier pourraient ne pas être prises en compte**

**Votre proposition devra être reçue au plus tard le vendredi 05 novembre 2021 à 16 heures de Kinshasa. Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

Les offres sont publiées sur les sites suivants du PNUD :

<http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=>84782

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

**Contexte et justification :**

|  |
| --- |
| La République Démocratique du Congo (RDC) occupe la 170ème place sur 180 pays évalués dans l’Indice de perception de la corruption de Transparency International. Même si, comme pour les autres classements, il peut faire l’objet d’observations critiques, cet indicateur donne une photographie des ravages de la corruption dans le pays et souligne les efforts qui restent à faire. Loin d’être un fait du hasard, la persistance de la corruption en RDC tient à un certain nombre de facteurs. Aux imperfections de la loi modifiant et complétant le Code pénal de 2005 s’ajoute le retard dans le processus d’adoption de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption et dans la transposition, dans l’ordre juridique congolais, de la Convention des Nations Unies contre la corruption.    Sur le plan normatif, le pays a pourtant adhéré à la Convention des Nations Unies contre la Corruption, à la Convention de l’Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, au Protocole d’accord de la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) contre la corruption et à l’Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Au niveau national, des avancées sont à relever dans l’adoption ou la mise à jour de textes spécifiques sur la lutte contre la corruption, la conduite des agents publics, la gestion des marchés publics, ainsi que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.  Un Forum national de lutte contre la corruption a été organisé en 2009. Il y a eu aussi la nomination d’un Conseiller Spécial en charge de la lutte contre la corruption, les détournements de fonds publics et le blanchiment des capitaux et, depuis l’arrivée au pouvoir des nouvelles autorités, la création de l’Agence de prévention et de lutte contre la corruption (APLC), sans oublier le travail abattu depuis plusieurs mois par l’Inspection générale des finances (IGF) pour améliorer l’intégrité dans la gestion des affaires publiques.    Le PNUD a fait faire un état des lieux de la lutte contre la corruption en 2019 en vue d’un inventaire et d’une analyse des dispositifs juridiques et institutionnels en place et d’un suivi des recommandations et résolutions du Forum national de lutte contre la corruption, dix ans après. Il en ressort que les diverses mesures prises, ici et là, n’ont pas donné les résultats escomptés. A titre indicatif, la plupart des recommandations formulées lors du Forum ne sont toujours pas exécutées. Maintes initiatives en matière d’audit des services publics n’ont pas été poursuivies en raison de querelles institutionnelles. Plusieurs enquêtes menées dans le cadre d’affaires de corruption n’ont jamais abouti à des procès ; ce qui se traduit par l’impunité de personnes présumées corruptrices et corrompues. Au niveau des cours et tribunaux, il n’existe presque pas de dossiers de corruption ayant débouché sur la condamnation des auteurs, quoique le procès dit du « programme des 100 jours » en 2020 et impliquant notamment le directeur de cabinet du chef de l’Etat soit considéré comme un signal fort de la volonté du président Félix Tshisekedi de renforcer la lutte contre la corruption. Un rapport technique d’évaluation du Front monétaire international (FMI) de 2021 renforce ce constat en pointant notamment les faiblesses des ressources, de capacité et d’indépendance des cours et tribunaux face aux infractions de corruption, la multiplicité des intervenants dans la lutte contre la corruption, le déficit de coordination entre eux, ainsi que des limites du régime des poursuites.  Le rôle de la société civile est resté faible à cause de ses capacités limitées de sensibilisation, de dénonciation, de surveillance et de plaidoyer, aggravées par un environnement institutionnel, juridique et politique encore peu favorable à l’exercice du contrôle citoyen de l’action publique et à la promotion de la redevabilité.  Les dispositifs de pilotage, y compris la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, sont restés globalement inopérants, notamment faute de bénéficier d’un suivi adéquat. La politique nationale de réforme de la justice 2017-2026 prévoit pourtant un renforcement de la lutte contre la corruption et l’impunité à travers la validation et la consolidation de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, l’accélération du processus d’adoption de la loi anti-corruption, la coordination, l’harmonisation des activités et le renforcement des institutions œuvrant dans le domaine de la lutte contre la corruption, ainsi que la finalisation du processus d’auto-évaluation de l’état de mise en œuvre des obligations découlant de la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption.    Le PNUD met en œuvre un projet d’appui à la lutte contre la corruption en vue d’accompagner les efforts des autorités de la RDC dans le renforcement de l’Etat de droit, les réformes en matière de gouvernance et la lutte contre la corruption et l'impunité. Le projet vise globalement à contribuer à la transparence, à la redevabilité et à l’intégrité dans la gestion des affaires publiques à travers une réduction sensible et durable des actes de corruption. De manière plus spécifique, il dotera les organisations bénéficiaires de compétences opérationnelles nécessaires pour former, sensibiliser et prévenir la corruption. Il appuiera la mise en place et l’opérationnalisation d’un cadre juridique et institutionnel adéquat de lutte contre la corruption et renforcera les mécanismes de transparence, d’intégrité et de redevabilité pour une diminution durable des ravages de la corruption.  Les principaux résultats attendus du projet permettront d’assurer une mobilisation générale dans la lutte contre la corruption à travers la participation citoyenne, de donner une réponse normative, institutionnelle et judiciaire aux ravages de la corruption et d’offrir des services publics plus efficaces. Le projet bénéficie aux cours, tribunaux et parquets, aux agences gouvernementales de lutte contre la corruption et aux organisations de la société civile. Parmi les activités proposées, il y a notamment l’appui au développement d’un curriculum de formation et d’une plateforme en ligne d’apprentissage en ligne en faveur des agents de l’Etat : identification de la corruption, la formation des organisations de la société civile, notamment des jeunes et des femmes en matière de lutte contre la corruption et l’appui à l’organisation des séminaires d’immersion aux valeurs d’éthique et d’intégrité morale à l’intention des agents publics de l’Etat. |

**2. Missions et responsabilités du/de la Consultant(e)**

|  |
| --- |
| Sous la supervision directe du Coordonnateur du projet d’appui à la lutte contre la corruption, le/la consultant(e) international(e) à recruter contribuera à l’amélioration des connaissances sur l’ampleur, les manifestations et les moyens de lutte contre la corruption en proposant des manuels et modules de formation inspirés du contexte congolais et des standards internationaux. Il accomplira les tâches suivantes :   * Élaboration d’un manuel des formateurs à la lutte contre la corruption ; * Elaboration d’un manuel des participants à la formation à la lutte contre la corruption ; * Elaboration des modules pour la formation à la lutte contre la corruption * Elaboration d’un lexique des termes usuels de la corruption et de la lutte contre la corruption. |

**3. Livrables et tranches de paiement**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les livrables, délais d´exécution et tranches de paiement se présentent comme suit :   |  |  |  | | --- | --- | --- | | **Livrables /Description** | **Echéance proposée** | **Tranche de paiement** | | **1er livrable : Note de cadrage,** Cette note inclut le chronogramme de la mission et les grandes lignes du contenu de chaque livrable avec note explicative | A remettre 7 jours après la signature du contrat | 20% | | **2ème livrables** : **Versions provisoires des manuels et modules**,   * Manuel des formateurs à la lutte contre la corruption ; * Manuel des participants à la formation à la lutte contre la corruption ; * Modules pour la session de formation à la lutte contre la corruption   Lexique des termes usuels de la corruption et de la lutte contre la corruption | A remettre 70 jours après la signature du contrat | 30% | | **3ème livrables**: **Versions finales des manuels et modules de formation intégrant les commentaires et observations du PNUD**,  Manuel des formateurs » à la lutte contre la corruption ;   * Manuel des participants » à la formation à la lutte contre la corruption ; * Modules pour la session de formation à la lutte contre la corruption   Lexique des termes usuels de la corruption et de la lutte contre la corruption | A remettre 90 jours après la signature du contrat | 50% | |

**4. Qualifications et Expériences requises**

|  |
| --- |
| *Education et expériences*  **1° Education :**  Diplôme universitaire (Licence/Master/doctorat) en droit, sciences politiques, administration publique, sociologie ou discipline connexe des sciences sociales. Un Doctorat/PhD dans les domaines spécifiés sera préféré.  **2° Expérience :**   * Minimum 10 ans d’expérience professionnelle dans l’enseignement et/ou la recherche, la coordination et la conduite de programmes dans le domaine de la gouvernance démocratique, l’analyse et l’évaluation des institutions et des politiques publiques. * Familiarité avec les méthodes de recherche quantitative et qualitative utilisées dans l’analyse institutionnelle des politiques publiques. * Expérience substantielle dans la conduite des recherches de terrain dans les domaines en lien avec l’objet de la mission. * Capacité et expérience prouvée dans la rédaction des études, rapports et notes techniques. * Bonne connaissance des mécanismes de la coopération internationale, des institutions, des obligations et standards internationaux en matière de lutte contre la corruption, ainsi que des dernières évolutions dans ces domaines. * Bonne connaissance du contexte congolais et/ou expérience comparative des environnements institutionnels similaires souhaitées.   **3° Compétences :**   * Grandes capacités d'analyse et de synthèse. * Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de proactivité. * Aptitude et intérêt à travailler en équipe dans un environnement multiculturel. * Solides capacités d'expression écrite et orale et réelles aptitudes à formuler ses idées de façon claire et concise. * Aptitude à communiquer de façon simple et efficace avec les différents partenaires impliqués. * Grande capacité d’adaptation, d’ouverture d’esprit, de souplesse et d’adaptation dans les relations avec ses interlocuteurs. * Pédagogie et disponibilité à s’inscrire dans une approche de développement des capacités et de transfert des compétences.   **4° Langues Requises :**  Maîtrise de l'anglais et du français (écrit et parlé) |

**5. Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultant(e)s intéressé(e)s doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous :  **1. Proposition technique :**   * Un CV détaillé incluant notamment des activités passées et présentes en rapport avec la mission, l’expérience et les compétences attendues ; * Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et présentant clairement l’approche globale que le(la) candidat(e) compte utiliser pour la fourniture des livrables de qualité et dans les délais impartis ; * Une description détaillée des critères de performance essentiels proposés qu’il entend garantir en démontrant comment la méthodologie proposée pour la réalisation de la mission répond aux spécifications stipulées ou les surpasse.   **2. Lettre d´offre avec une proposition financière**  La proposition financière doit indiquer :  (i) Le montant total/somme forfaitaire globale. Afin d'aider le PNUD RD Congo dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant :  Les honoraires du (de la) consultant (e) (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus). |

**7. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Evaluation**  L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  Le marché sera attribué au/à la Consultant (e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).   1. *Les propositions techniques*   Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critères d´évaluation** | **Points** | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle un Diplôme universitaire (Licence/Master/doctorat) en droit, sciences politiques, administration publique, sociologie ou discipline connexe des sciences sociales. Un Doctorat/PhD dans les domaines spécifiés sera préféré ? | 10 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle au Minimum 10 ans d’expérience professionnelle dans l’enseignement et/ou la recherche, la coordination et la conduite de programmes dans le domaine de la gouvernance démocratique, l’analyse et l’évaluation des institutions et des politiques publiques ? | 15 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle est-il familier avec les méthodes de recherche quantitative et qualitative utilisées dans l’analyse institutionnelle des politiques publiques et/ou a-t-il une expérience substantielle dans la conduite des recherches de terrain dans les domaines en lien avec l’objet de la mission ? | 15 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une capacité et une expérience prouvées dans la rédaction des études, rapports et notes techniques ? | 10 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une bonne connaissance du contexte congolais et/ou une expérience comparative des environnements institutionnels similaires ? | 10 | | L’approche globale proposée par le(la) candidat(e) est-elle de nature à garantir la fourniture des livrables de qualité dans les délais impartis ? | 20 | | La méthodologie et le chronogramme proposés sont-ils cohérents par rapport à l’approche globale à utiliser et réalistes pour garantir la réalisation effective des principaux livrables attendus de la mission comme explicités dans les termes de référence ? | 20 | | **Total note proposition technique** | **100** |   **Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée a 70%.**   1. *Les propositions financières*   Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.  Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :  ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30***  **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.*** |

**8. Autres information pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu ayant 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis.  Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXES**

**ANNEX 1 – Termes et Conditions des contrats IC (Individual Contracts)**

****

**ANNEX 2 – Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission (y compris le tableau des couts)**

****